

# Directive administrative



## ADM 12.3

DOMAINE : **ADMINISTRATION**

En vigueur le : 24 octobre 1988

POLITIQUE :

Révisée le : 25 janvier 2005 (SP-05-15)

*L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.*

## PASSAGE PUBLIC SUR LES PROPRIÉTÉS DU CONSEIL

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario interdit au public de passer sur les propriétés du Conseil afin d'accéder à des propriétés privées.